

Panorama

Un jeune sur cinq sans travail, 46 % de chômeurs parmi ceux qui n'ont pas de diplôme... Une société qui parviendrait mal à intégrer les nouvelles générations semblerait atteinte d'un défaut de fonctionnement structurel. La France est-elle dans ce cas ? La réponse est nuancée et suppose de distinguer plusieurs catégories de jeunes aux destins sociaux très différents et de plus en plus divergents.

Les jeunes : une priorité pour les cinq ans à venir

Le Gouvernement actuel a fait de la jeunesse une de ses priorités. Pour contenir la dégradation de la situation d'emploi des jeunes qui s'accélère avec la crise, il a mis en place des dispositifs assez classiques destinés aux plus défavorisés, comme les emplois d'avenir (emplois aidés dans le secteur non marchand), et un dispositif plus original visant à renforcer la solidarité entre générations (le contrat de générations).

Ces mesures s'inscrivent dans la continuité des plans pour l'emploi des jeunes, qui ont vu le jour dès le début de la montée du chômage, à la fin des années 1970. Ceux-ci ne sont pas parvenus à réduire de façon significative le taux de chômage des 15-29 ans qui, depuis le milieu des années 1980, n'est pour ainsi dire jamais descendu au-dessous de 15 %.

Par ailleurs, le nouveau dispositif « Objectif formation-emploi » permettra d'ici fin 2013 le retour en formation de 20 000 jeunes sans diplôme.

Des jeunes Français très pessimistes sur l'avenir de la société

Dans un sondage IPSOS réalisé en janvier 2012, 79 % des 18-30 ans se déclaraient pessimistes concernant l'avenir de la société française. Mais 70 % étaient optimistes pour leur avenir personnel. Comment expliquer cet apparent paradoxe ? D'autres questions de la même enquête fournissent des éléments de réponse.

Globalement, les jeunes ont le sentiment que la société est peu accueillante à leur égard et ne facilite pas leur accès à l'emploi ou à la création d'entreprise. 87 % considèrent que les entreprises françaises ne laissent pas assez leur chance aux jeunes, 54 % ne pensent pas avoir accès aux bons interlocuteurs pour les aider dans leur vie professionnelle, 45 % déclarent avoir envie de créer une entreprise ou de se mettre à leur compte, mais seulement 15 % estiment que

l'entreprenariat des jeunes est suffisamment soutenu en France. L'accès au travail leur semble donc difficile avec des acteurs institutionnels constituant plutôt des freins que des soutiens.

Si, malgré tout, ils gardent espoir pour leur réussite personnelle, c'est qu'ils sont persuadés que les réseaux constituent un outil efficace pour s'en sortir. En effet, pour 48 % d'entre eux, « avoir des relations » est le premier moyen « pour réussir sa vie professionnelle » et 54 % pensent que, « sans l'aide financière des parents ou des proches », « ils ne pourraient pas s'en sortir ». Une société verrouillée est donc contournée par ce qui s'apparente, dans l'esprit des jeunes, à un système de « débrouille » individuelle.

L'emploi des jeunes, très lié à la conjoncture et au diplôme

Les statistiques sur l'emploi des jeunes, abondamment commentées dans les médias, donnent souvent lieu à des interprétations fallacieuses : on entend ainsi fréquemment qu'un jeune sur quatre est chômeur. En réalité, il faut comprendre qu'un jeune « actif » sur quatre est comptabilisé comme chômeur, c'est-à-dire un jeune sur quatre parmi ceux qui ont un emploi ou qui en recherchent un. Au sein de l'ensemble des jeunes de moins de 25 ans, la proportion de chômeurs est beaucoup plus faible (autour de 9 %) (enquête « Emploi » INSEE).

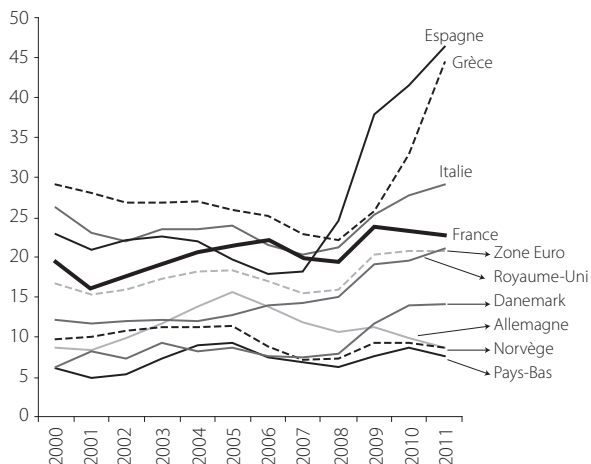
Jeunes actifs, chômeurs, inactifs : **questions de définition**

La définition de la position des jeunes à l'égard de l'activité est délicate car ils sont à la frontière, souvent floue, de plusieurs situations (les études, l'emploi, le chômage, l'inactivité). La population active comprend les personnes exerçant un emploi et celles qui en recherchent un (en étant disponibles et en menant une recherche active, selon la définition du Bureau international du travail, la plus couramment utilisée). Des étudiants exerçant un emploi devraient, selon cette définition, être comptés dans la population active. Il suffit en effet pour l'être d'avoir travaillé ne serait-ce qu'une heure dans la semaine de référence. D'ailleurs, d'après l'enquête « Emploi » de l'INSEE (en 2010), 13 % des jeunes de moins de 30 ans en cours d'études sont des actifs occupés. Cependant, en France, plus que dans les pays anglo-saxons ou nordiques, période de formation initiale et période d'activité sont des séquences qui se suivent plus qu'elles ne se superposent. Il faut noter que les apprentis et les stagiaires rémunérés font partie de la population active occupée.

Comme les jeunes Français et leurs familles ont choisi, depuis une vingtaine d'années, de prolonger leur période de scolarité, la part de ceux qui se présentent sur le marché du travail avant 25 ans s'est réduite. En 1982, 44 % des moins de 25 ans étaient déjà présents sur le marché du travail, ils n'étaient plus que 35 % en 2010.

Cependant, même corrigée de ces imprécisions, la situation d'emploi des jeunes Français n'est pas très favorable, si on la compare à celle d'autres jeunes Européens (cf. graphique). À l'opposé, elle n'est pas non plus aussi catastrophique qu'en Espagne ou en Grèce où les taux de chômage des jeunes ont littéralement explosé (respectivement 46 % et 44 %). Le taux de chômage des jeunes Français est légèrement supérieur à celui de la zone euro (23 % contre 21 %), mais nettement plus élevé que celui des Pays-Bas (8 %), de l'Allemagne (9 %) ou des pays du nord de l'Europe (Norvège 9 %, Danemark 14 % en 2011).

Taux de chômage des jeunes dans quelques pays européens*



* Chômeurs de moins de 25 ans (moyennes annuelles).
Source : Eurostat.

Quel que soit le pays considéré, le taux de chômage des jeunes est plus élevé que celui des adultes. Cette surexposition est en partie le reflet de leur position spécifique sur le marché du travail, du fait qu'ils s'y présentent pour la première fois. Cet effet concerne par nature davantage les jeunes, confrontés à des périodes de chômage au début du parcours d'insertion.

Cela explique aussi que l'emploi des jeunes soit très sensible à la conjoncture, à la hausse comme à la baisse. Lorsque l'activité ralentit, les entreprises peuvent se séparer plus facilement de jeunes salariés employés à contrat à durée déterminée (CDD) que de salariés plus âgés en contrat à durée indéterminée (CDI). Lorsque l'activité économique repart, les embauches de jeunes peuvent reprendre.

Mais les jeunes sont très inégalement exposés aux variations de la conjoncture. Sur ce plan, le niveau de diplôme introduit un profond clivage qui a tendance à se creuser. Ainsi, la probabilité d'être au chômage pour les jeunes sans diplôme est aujourd'hui plus de deux fois plus élevée que celle de l'ensemble des jeunes, alors qu'elle n'était qu'une fois et demie plus élevée au milieu des années 1970. Ces jeunes sans diplôme connaissent des taux de chômage supérieur à 30 % (pour les 15-29 ans).

La transition vers l'âge adulte est plus longue et plus complexe

La montée du chômage à partir du milieu des années 1970 et l'exposition plus forte des jeunes aux aléas de la conjoncture économique a rendu évidemment plus long et plus difficile l'accès aux statuts adultes. En effet, tant qu'un jeune ne dispose que de ressources faibles et précaires, il peut difficilement prendre son indépendance, quitter ses parents et accéder à un logement personnel. La situation est rendue encore plus complexe par les tensions que connaît le marché du logement.

Toutefois, l'allongement des transitions entre jeunesse et vie adulte ne dépend pas que de facteurs économiques. Le modèle de socialisation, c'est-à-dire la façon qu'ont les jeunes de définir et de construire leurs rôles adultes et de leur faire correspondre des statuts crédibles, dans le domaine de l'emploi comme dans le domaine familial, s'est profondément transformé. Ces bouleversements résultent à la fois de l'évolution des mœurs et de changements sociaux structurels.

L'évolution des mœurs a fait prévaloir, dans la vie personnelle, un idéal d'autonomie : on ne veut plus dépendre d'injonctions extérieures pour construire sa vie qui doit résulter d'un choix librement consenti. Il n'est donc plus question, pour la plupart des jeunes, de reproduire simplement un modèle de vie hérité

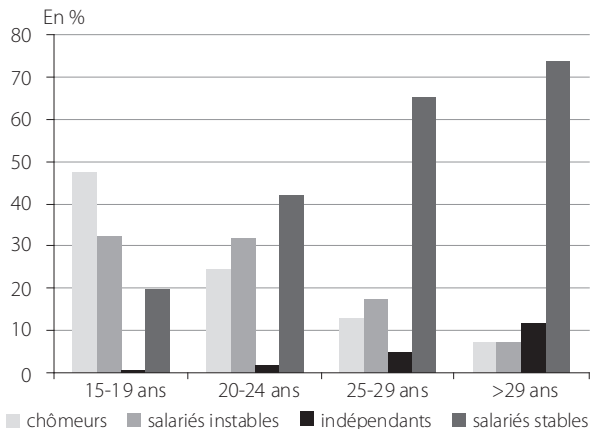
de leurs parents. Il n'est pas non plus accepté de se voir imposer par l'école une orientation non choisie.

Cette évolution a été renforcée par les transformations de la structure des emplois, l'élévation du niveau d'études et la mobilité sociale ascendante qui l'a accompagnée. Les emplois de cadres et de salariés des professions intermédiaires (les anciens « cadres moyens ») représentent aujourd'hui 40 % des emplois occupés par les Français ; ils n'en représentaient que 23 % en 1975. Dans le même temps, le poids des emplois d'ouvriers dans la population active est passé de 35 % à 22 %. Ces évolutions ont créé un appel d'air vers le haut de la pyramide sociale qu'a accompagné le mouvement de prolongation des études. En 1983, 30 % des jeunes sortis de formation initiale depuis un à quatre ans occupaient un emploi de cadre ou de profession intermédiaire, ils étaient 45 % dans ce cas en 2010. Les évolutions de la structure des emplois expliquent que l'insertion des diplômés du supérieur soit restée favorable, comme le montrent les études du CEREQ (Centre d'études et de recherches sur les qualifications), malgré l'augmentation rapide de leur nombre dans les années 1990-2000.

Cependant, une part grandissante des jeunes, même diplômés, connaît, au sortir des études, une phase de transition faite de périodes de chômage et d'occupation d'emplois précaires. Avant 25 ans, beaucoup d'entre eux n'occupent, pendant quelques mois ou

plusieurs années selon le niveau d'études, que des emplois à durée déterminée. Puis, entre 25 et 30 ans, la très grande majorité des jeunes parviennent à se stabiliser. Après 29 ans, ce sont plus de 70 % d'entre eux (80 % si on y adjoint les travailleurs indépendants) qui occupent un emploi stable (cf. graphique).

L'évolution des statuts d'emploi avec l'âge parmi les actifs



Source : enquête « Emploi », INSEE, 2010.

Un relâchement progressif des liens familiaux

L'allongement de la transition professionnelle contribue naturellement à retarder l'accès à une indépendance complète, c'est-à-dire à une situation où le jeune a quitté ses parents et ne dépend que de ses

propres ressources pour vivre. Pourtant, la décohabitation familiale (le départ de chez les parents pour occuper son logement personnel) n'a pas été aussi retardée que le pense l'opinion. Depuis les générations nées à la fin des années 1950, cet âge s'est stabilisé en moyenne autour de 20 ans. Malgré la prolongation des études, les jeunes ont continué de quitter leurs parents assez tôt. Ils ont pu le faire parce que ces derniers les ont aidés financièrement et parce qu'un nombre croissant d'étudiants travaillent. Ainsi, de plus en plus souvent, la décohabitation a précédé la fin des études. La génération « Tanguy », popularisée par le film du même nom, n'existe donc pas vraiment : dès qu'ils en ont la possibilité, les jeunes choisissent de vivre de façon autonome.

Ils ne sont pas, pour autant, des adultes à part entière, si l'on entend par là le fait d'être économiquement indépendant. C'est même la particularité du modèle français de transition vers l'âge adulte : les jeunes quittent leurs parents vers 20 ans, relativement précocement (beaucoup plus tôt que les jeunes méditerranéens qui prolongent souvent la vie avec les parents jusqu'à 30 ans), mais restent à proximité de leur famille d'origine et bénéficient de son soutien moral et matériel pendant de nombreuses années. Si l'expérience tourne mal, ils peuvent également réintégrer le nid familial.